



MAIRIE DE
SAINT-JUST-EN-CHEVALET
42430

COMMUNICATION MUNICIPALE

SEPTEMBRE 2022

ECOLE

Les actions menées conjointement par les élus et les parents d'élèves ont permis la création d'une classe supplémentaire et donc d'un poste d'enseignante supplémentaire pour l'année scolaire 2022-2023. Nous accueillons ainsi madame Marlène THERIAS et lui souhaitons la bienvenue.

Nous nous félicitons que l'Académie ait été attentive à nos revendications prenant pour origine la très nette augmentation des effectifs

GENDARMERIE

Depuis fort longtemps nous nous battons pour conserver la gendarmerie de la commune dont les services bénéficient d'ailleurs à l'ex-canton et bien au-delà. Notre « résistance » semble avoir porté ses fruits, conjuguée à une volonté étatique de maillage du territoire français. Aussi, nous avons été contactés par les responsables de la Loire pour envisager une construction comprenant bureaux, stationnement, placette et 8 logements. Nous avons proposé plusieurs sites.

Nous avons souhaité une collaboration avec LOIRE-HABITAT qui pourrait assurer la Maîtrise d'Ouvrage de l'opération.

BIBLIOTHEQUE

Le chantier de la rue d'Urfé redémarre. Nous espérons une ouverture fin d'année voire tout début d'année 2023. Toutes les autorisations administratives et urbanistiques ont été obtenues et le décroisement des locaux réalisé.

CHAPELLE NOTRE DAME DU CHÂTEAU

La lourde réhabilitation entreprise se terminera fin novembre.

Nous renouvelons l'appel aux dons lancé conjointement avec la Fondation du Patrimoine et l'Association « Notre Dame du Château ».

Pour faire un don : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-notre-dame-du-chateau-st-just-en-chevalet> (importante déduction fiscale).

EGLISE

L'important dispositif de chauffage a été totalement remplacé cet été : chaudière, cuves, gaines, clapets coupe-feu ... Il sera opérationnel d'ici quelques jours.

Après la mise aux normes de toute l'installation électrique et de l'éclairage nous aurons affecté d'importants crédits à l'édifice. Il s'agissait de dépenses incontournables. La Région et le Conseil Départemental ont été à nos côtés.

PRIX DE L'ENERGIE

Pour faire face au coût exorbitant de l'énergie nous risquons d'être contraints de prendre des mesures (à ce jour non arrêtées). Elles ne seront peut-être pas toutes populaires mais hélas nécessaires pour faire face à cette situation exceptionnelle et au risque de pénurie.

ECLAIRAGE PUBLIC – PRECISIONS

Nous profitons d'un renforcement de réseau que prévoit ENEDIS sur le quartier du Monteillard pour traiter, sur ce secteur de la commune, l'éclairage public. Nous prévoyons l'enfouissement des réseaux, le remplacement des candélabres par des mâts plus actuels et plus esthétiques équipés d'un éclairage basse consommation pour réduire le montant de nos factures. Nous avons souhaité planifier cet important chantier en avril 2023. Le coût s'élève à environ 300 000 euros. Le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire (SIEL) sera à nos côtés et nous apportera un très grand soutien financier.

BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Grâce à la Communauté de communes et au SIEL qui financent, nous pourront disposer d'une borne de recharge pour une recharge simultanée de 2 véhicules.

Elle sera implantée boulevard de l'Astrée, angle place de Rochetaillée (vers l'aire camping-car). Nous pensons qu'elle sera installée fin d'année voire début 2023.

Il nous faut réfléchir à l'aménagement de l'espace proche de la borne pour le rendre compatible avec les autres fonctions des lieux.

ARCEAUX ANTIVOL POUR VELOS ELECTRIQUES

Nous comptons placer au sein de quelques espaces de la commune qui restent à définir, des arceaux permettant d'y accrocher les vélos électriques afin d'éviter le risque de vol de ces vélos qui restent encore onéreux.

MAISON DES SERVICES / RAPPEL

La Communauté de Communes va entreprendre en toute fin d'année, voire en début 2023, un important chantier au sein de l'ex-EHPAD, à côté de la maison de santé pour y implanter ses services et quelques autres.

CLINIQUE VETERINAIRE

Monsieur Guilhem MAJOREL vétérinaire va débiter ses travaux et aménager l'ex-maison du Docteur LABAT av du 08 mai 1945 pour la transformer en clinique. Deux autres vétérinaires Pauline VERNAY et Huguette JALON vont le rejoindre.

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

A côté de la caserne des sapeurs-pompiers, au sein de l'ex-bâtiment bureaux de l'entreprise BONCHE, Monsieur Raphael GIRAUDET entreprend un lourd chantier de réhabilitation pour y implanter une « MAM ». Mesdames Christelle CHALOT et Caroline CHAUX assistantes maternelles intégreront l'établissement. Le quartier constituant une des portes d'entrée du village aura été totalement transformé.

PEPINIERE AMMELO

Emmanuelle BARLERIN et Elodie GRISSOLANGE ont ouvert les portes de ce nouvel équipement rue Croix Mission après une lourde réhabilitation et des aménagements importants. On peut déjà y trouver de nombreux services et professionnels à la disposition de la population. Des espaces peuvent aussi y être réservés.

CENTRE TECHNIQUE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les discussions reprennent pour que l'entreprise EXTRAT puisse s'agrandir sur l'actuel site du Conseil Départemental.

Le Conseil Départemental souhaitait initialement le requalifier et le réaménager. Une proposition de l'entreprise EXTRAT a même été faite il y a déjà un certain temps.

Nous soutenons fortement cette solution et avons proposé au conseil départemental un terrain pour construire leur nouvel équipement (entre la piscine et la station, près du parking sur 6 000 m2 environ).

Les actuels imposants bâtiments du conseil départemental retrouveraient une nouvelle vie et on éviterait leur démolition, l'ancienne gare servirait de bureaux à l'entreprise. L'économie globale de l'opération serait à notre avis aucunement bouleversée voire optimisée. La sécurité serait grandement améliorée pour l'entreprise eu égard aux actuels accès accidentogènes.

Bien entendu les actuels occupants de l'ancienne gare se verraient proposer de nouveaux locaux.

A suivre donc ...

PISCINE

Lors d'une rencontre avec le tout nouveau Sous-Préfet, à Roanne, il a été évoqué (entre autres sujets) la très importante réhabilitation de la piscine qui se profile et qui est estimée à environ 1 million d'euros.

Monsieur le Sous-Préfet a accepté le principe d'une réunion en Sous-Préfecture réunissant le Député, les représentants du Conseil Départemental, de la Région, de la Communauté de Communes, de la commune.

Il est bien évident que, seule, la commune ne pourra faire face à un tel investissement d'autant qu'elle a déjà beaucoup investi dans divers domaines. Aussi, et pour sauver cet équipement majeur du Pays d'Urfé, nous avons sollicité une mobilisation générale des potentiels aidants. A suivre ...

Nota

La piscine municipale n'aura pas été concernée par les mesures sur l'eau prises cet été compte tenu de son important impact économique, touristique, pédagogique. (Apprentissage de la natation via des cours) et des emplois saisonniers qui y sont rattachés. La remise à niveau du bassin était donc autorisée.

TERRAIN DE FOOTBALL ET FLEURISSEMENT

Là encore, grâce aux importants investissements réalisés sous contrôle de la police de l'eau dans un tout récent passé, l'arrosage du terrain de football et de nos fleurs n'a pas été concerné par les différents arrêts sécheresse.

La réserve que nous avons réalisée par anticipation de cette crise a en effet permis un arrosage ne puisant pas dans les réserves naturelles très faibles dans la période et n'utilisant pas non plus le réseau public. Nous disposons ainsi d'un stade préservé ne nécessitant pas d'intervention lourde.

EOLIEN

La lutte contre le projet éolien TUILIERE – CHERIER continue et rien n'est perdu.

On peut évoquer la récente action engagée par la REGION et la commune de la TUILIERE contre l'arrêté d'autorisation d'exploiter qu'a été contraint de prendre Madame SEGUIN Préfète de la Loire sur injonction du juge de la Cour Administrative d'Appel de Lyon.

L'Etat et son Ministère de l'Écologie (parmi beaucoup d'autres) étaient en effet opposés à ce projet et à ses non-sens maintes fois développés. Le Préfet RICHARD, à l'époque, avait donc justement refusé l'autorisation d'exploiter. Ce refus avait hélas été attaqué par les promoteurs qui, in fine, avaient eu gain de cause contre l'Etat et pratiquement toute la « chaîne démocratique » très majoritairement opposée à l'implantation de ces machines.

MAIS...le Ministre de l'Écologie n'a pas pour autant abdicué. Il a saisi le Conseil d'Etat et, bonne nouvelle, le pourvoi vient d'être tout récemment admis à l'instruction.

On peut aussi évoquer l'action au Conseil d'Etat engagée par l'association « BIEN VIVRE EN PAYS D'URFE » contre les permis de construire.

Par ailleurs et au sommet des Bois Noirs, dans un lieu pourtant sanctuarisé au regard de ses richesses naturelles et de ses caractéristiques, vous pouvez distinguer de quasiment toute la commune (et bien au-delà), un mât de mesure d'environ 80 mètres précédant de possibles éoliennes qui atteindraient 3 fois la hauteur du mât. Elles viendraient « écraser » notre Pays d'Urfé transformant nos paysages en paysages semi-industriels. L'envahissement programmé se dessine hélas. Le Président de la Région a été alerté.

N'hésitez donc pas à venir garnir les rangs de la dynamique et efficace association « BIEN VIVRE EN PAYS D'URFE ». Elle a besoin de vous tous. Pour ceci prenez contact avec Patrick COLLIN au 06.60.88.82.49

DESHERBAGE

Nous ne souhaitons pas augmenter la masse salariale de l'unité technique et ne recruterons pas d'agent supplémentaire pour épargner nos dépenses de fonctionnement (ce serait pourtant nécessaire eu égard à nos nombreux équipements et à la taille de la commune).

Aussi, nous vous demandons, à l'heure où tout produit phytosanitaire est interdit et que nous opérons essentiellement manuellement, de désherber (dans la mesure du possible) vos pieds de façades et de clôtures en long du trottoir public.

De même, il serait souhaitable que, « le devant » des tombes au cimetière soit également désherbé par les détenteurs de la concession lorsqu'ils sont locaux.

EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS A VENIR

- Dimanche 25 septembre se déroulera la cyclo sportive « La Rémi CAVAGNA » du nom du coureur professionnel champion de France sur route en 2021, champion de France du contre la montre en 2020, vainqueur d'une étape du tour d'Espagne en 2019.

Plusieurs centaines d'inscriptions sont espérées (<https://www.cyclo sportive-laremicavagna.com/>)

- Samedi 01 octobre un très gros rassemblement de 15 paroisses représentant 80 églises est organisé à la salle ERA et au Gymnase par notamment le Père MUTWARE. Plusieurs centaines de personnes sont attendues.

Le maire
Pascal PONCET